

Les subsides

Le ministre se souviendra sans doute d'une réunion du comité des pêches à laquelle assistaient des représentants du syndicat des pêcheurs de Colombie-Britannique. Cela remonte à quelques années, peut-être sept ou huit. Ils ont critiqué le fait qu'on les traite en «co-équipiers» comme si cela mettait en jeu l'influence du gouvernement fédéral. Je n'irais pas jusqu'à dire pour l'instant que cette question relève uniquement de la compétence fédérale, mais je suis certain que le gouvernement fédéral a au moins certains pouvoirs.

M. LeBlanc: Il s'agissait d'un jugement rendu par la Cour Suprême.

M. Rose: L'ancien ministre me dit que c'était un jugement de la Cour Suprême, donc émanant du pouvoir fédéral.

Maintenant, je voudrais passer des poissons aux films.

Une voix: Vous voulez filmer des poissons?

M. Rose: Non, pas filmer des poissons. Je tiens à protester encore une fois auprès du président du Conseil du Trésor contre les réductions de crédits alloués à l'Office national du film qui bloquent les perspectives d'avenir de l'une de nos institutions les plus prestigieuses. Je dis publiquement au président du Conseil du Trésor ce qu'il sait déjà. Je tiens à ce que tous ceux qui m'entendent sachent bien que nous le savons nous aussi. Ce ne sont pas les réductions originales imposées par le gouvernement conservateur qui sont la cause de tout le mal. Ce sont celles imposées par l'ancien gouvernement qui, par suite de l'inflation, atteignent maintenant 20 p. 100 environ.

Cette fameuse institution canadienne a remporté au moins cinq Oscar et elle a été mise en nomination je ne sais plus combien de fois pour ses courts métrages, ses documentaires et ses films d'essai. Elle fournit des producteurs de film compétents ainsi que d'excellents artistes et techniciens de toutes sortes à l'industrie privée du Canada. Nous avons entendu dire qu'elle ne bat plus que d'une aile, faute de ressources financières. Elle a dû remercier au moins 125 de ses employés, et parmi nos meilleurs. A mon avis, une autre réussite canadienne est condamnée si nous n'intervenons pas.

Le ministre est parfaitement au courant. Ce que je sais, c'est que l'Office a cherché à obtenir du ministre des crédits supplémentaires d'environ un million de dollars et s'est fait proposer une contre-offre de \$330,000. Je rappellerai au président du Conseil du Trésor que les réductions qu'il lui a imposées n'en sont que plus graves, car ni les effectifs ni le budget de l'Office n'ont augmenté sensiblement depuis dix ans par rapport aux autres organismes du gouvernement.

Quand je suis entré au Parlement il y a 10 ou 11 ans, le budget pour l'ensemble de l'année se chiffrait à environ 12 milliards de dollars. Nous jugions ce montant énorme, nous pensions que le ciel allait nous tomber sur la tête. Le budget a maintenant quadruplé. Pendant ces mêmes dix années, l'Office national du film, organisme qui a remporté toutes sortes de prix internationaux, n'a connu qu'une bien faible croissance, sinon aucune. Réduire son budget de 12 p. 100, ce qui représente une baisse de 20 p. 100 compte tenu de l'inflation, c'est lui couper la gorge. Je sais que ni le ministre ni le gouvernement ne veulent être les fossoyeurs de l'Office national du film. Les Canadiens ne le leur pardonneraient jamais. Ces miettes

qu'on lui donne, ces \$330,000, garderont cet organisme en vie, mais ne lui permettront certes pas de perpétuer la qualité du travail et la réputation que nous en sommes venus à attendre de cet organisme.

● (1450)

En outre, le Secrétaire d'État a hâte de régionaliser les types de projections et la production des films de l'Office national du film. Il n'y a aucune chance que cela se réalise. Il n'y a pas assez d'argent pour faire fonctionner convenablement le bureau de Montréal. On me dit qu'il y a là des réalisateurs qui répondent au téléphone, ce qui offre certains avantages puisqu'ils sont ainsi plus accessibles, mais outre le côté légèrement satirique de la situation il s'agit d'une affaire très sérieuse. J'ai en main des lettres des studios de télévision de Lincoln Plaza, à New York, qui supplient le premier ministre de ne pas laisser l'Office national du film faire faillite. Des instances semblables ont été faites par Media Probe, aux États-Unis, une autre maison de production de New York. Ces gens savent le rôle que l'Office national du film a joué dans les domaines de la formation, de l'orientation et des innovations techniques, en ce qui concerne la production des documentaires et autres films.

Je voudrais terminer en . . .

M. Breau: Quand vous voudrez.

Une voix: Tout de suite!

M. Rose: Nous sommes en présence d'un cas spécial; il ne s'agit pas d'un problème ordinaire, il réclame l'attention du gouvernement, car il y a eu négligence. L'ancien gouvernement avait réduit les fonds. Je dis à ces gens qui siègent à ma droite et qui ont hâte que je me taise qu'il n'est pas étonnant qu'ils ne veuillent pas m'entendre parler de ce sujet, car ils sont les vrais coupables. Ils ont voulu être plus catholiques que le pape en matière de restrictions budgétaires depuis deux ans. Devant leur attitude, je vais m'assurer d'épuiser intégralement mon temps de parole, à moins d'une grave indisposition.

On sait que les réductions ont nui énormément à l'Office du film, beaucoup plus que dans une proportion de 10 ou 12 p. 100. Il n'a connu aucune croissance depuis dix ans, et en outre, il n'a pas obtenu de commandes des services gouvernementaux qui auraient pu faire des films, destinés à la communication, aux médias, à la publicité, aux relations publiques, que sais-je encore, ce qui a contribué encore à aggraver ses problèmes. En terminant, je supplie le président du Conseil du Trésor de prendre bravement la parole et de nous dire qu'il est repentant, qu'il regrette ce qu'il a fait et que, pour le bien de la nation, il entend rétablir ce budget.

M. Stevens: Je ne suis pas certain que le député considérera ce que je vais dire comme une forme de rétractation. Je suis certes d'accord avec lui pour dire que le budget de l'Office national du film a été réduit sous le gouvernement précédent. Si je m'en souviens bien, le budget total pour l'exercice financier de 1979 s'établissait à environ 34.1 millions de dollars; dans le présent budget, on a prévu 30.3 millions de dollars. Il est vrai que cette réduction a entraîné de nouveaux maux de tête pour l'Office national du film. Nous en sommes fort conscients et nous comprenons particulièrement la situation dans laquelle l'organisme se trouve.